



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Moyens de l'UNSS pour l'organisation des Gymnasiades 2022

Question écrite n° 40162

Texte de la question

M. Christophe Blanchet alerte M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur les moyens, notamment humains, qui semblent manquer à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) pour organiser convenablement les Gymnasiades 2022 en Normandie. L'organisation de cet évènement est la reconnaissance du travail accompli par l'UNSS et la Normandie depuis plusieurs années et revêt une importance particulière quand la France accueillera les jeux Olympiques deux ans plus tard. Or, à un an de ces Gymnasiades, et malgré les demandes de organisateurs locaux, il semblerait que les instances nationales (UNSS nationale, rectorat et ministère) n'aient pas débloqué les moyens humains nécessaires à une réalisation de qualité pour 2022. Afin de relancer une dynamique locale vertueuse, un engagement soutenu est nécessaire, et ceci dès la rentrée de septembre 2021. Il serait particulièrement dommageable que ces « jeux avant les jeux » qui doivent se dérouler en mai 2022 pâtissent d'une organisation à moindre frais qui ne serait pas à la hauteur de l'évènement et des enjeux qui y sont afférents. Il lui demande ce que le Gouvernement entend accorder comme moyens humains supplémentaires en ce sens afin de faire rayonner la pratique sportive au printemps 2022.

Texte de la réponse

Lors de la Journée nationale du sport scolaire le 27 septembre 2017, le ministre chargé de l'éducation nationale a pris plusieurs engagements pour le développement de la pratique sportive à l'école à l'horizon 2024. L'un des points a porté sur l'organisation par l'union nationale du sport scolaire (UNSS) des Gymnasiades 2022 sur le territoire français. Cet évènement multisports, créé en 1974 et qui a lieu tous les deux ans, regroupe dans un même lieu les meilleurs athlètes scolaires issus de tous les continents. C'est une opportunité pour de jeunes athlètes de participer à une compétition de haut niveau international dans leurs disciplines respectives, tout en y ajoutant une expérience éducative et humaine, unique au monde. Le choix de la fédération internationale du sport scolaire (ISF), le 30 novembre 2019 lors de son assemblée générale à Zagreb d'accorder l'organisation des Gymnasiades ou School Summer Games 2022 à l'UNSS vient donc récompenser les efforts des cadres de l'association, porteurs de ce projet. Cette grande manifestation sportive se déroulera en Normandie, région retenue pour son savoir-faire en matière d'organisation, du 14 au 22 mai 2022. C'est à Deauville que seront hébergés les 4 000 compétiteurs, les 700 jeunes juges, arbitres et volontaires, ainsi que les 600 entraîneurs et responsables de délégation. Véritables « Jeux avant les Jeux », les Gymnasiades sont un excellent moyen de montrer à la population française et au monde entier que l'héritage Paris 2024 se construit déjà en amont des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 (JOP 2024) pour le sport scolaire. Cette manifestation s'intègre parfaitement dans la politique sportive et éducative du ministère. Le projet conçu par l'UNSS repose sur trois volets : Un volet sportif : les Gymnasiades seront en mai 2022 une manifestation phare pour la France, mais aussi une manifestation populaire en Normandie, permettant d'encourager la pratique sportive parmi la population locale, notamment auprès des jeunes. Un an après l'évènement, donc au cours de l'année scolaire 2022-2023, auront lieu « les Jeux pour tous », jeux du sport scolaire pour les élèves de collège, et qui seront ouverts aux élèves du primaire. Ces rencontres sportives permettront d'associer l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) à l'UNSS pour promouvoir la pratique sportive de l'école au lycée, de faire se rapprocher encore le monde scolaire des fédérations sportives. Un volet éducatif : les Gymnasiades

seront une opportunité pour promouvoir l'engagement associatif. Le volontariat est un enjeu et une force de cet événement, ainsi les jeunes bénévoles pourront acquérir de nouveaux savoir-faire et de nouvelles compétences dans un contexte motivant (juges, arbitres, coachs, officiels, reporters...). Certains de ces jeunes officiels UNSS pourront se préparer ainsi durant la compétition et postuler ensuite comme jeunes volontaires pour l'organisation des JOP de Paris 2024. Les School Summer Games seront aussi l'occasion de mieux faire connaître à la jeunesse les valeurs du sport et de l'Olympisme qui sont aussi celles de l'École. Un volet citoyen : les Gymnasiades seront enfin un élément moteur dans la construction de la « génération 2024 ». L'UNSS entend ainsi contribuer à la formation d'une génération responsable, sensibilisée aux objectifs du développement durable et équitable, notamment au moyen des « brigades vertes » qui œuvrent dans toutes les compétitions organisées par l'association. De même, le sport partagé sera à l'honneur lors des Gymnasiades et des animations locales que seront les « Jeux pour tous ». De jeunes athlètes scolaires en situation de handicap pourront eux aussi participer aux différentes rencontres sportives proposées avec des élèves valides. Enfin, en rappelant que 42 % des élèves licenciés à l'UNSS sont des filles, les School Summer Games seront aussi un moyen de poursuivre encore davantage la promotion du sport féminin. Cette mobilisation, pour le sport et pour les valeurs qu'il véhicule, permettra de dynamiser le sport scolaire dans l'objectif de favoriser la réussite de tous les élèves. Pour aider à la réussite de cette manifestation sportive scolaire d'envergure, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports alloue à l'UNSS une subvention exceptionnelle qui représente plus de 50 % du budget initial de ces Gymnasiades. De plus, il ne fait aucun doute que l'académie se mobilisera pour la réussite de l'opération.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Blanchet](#)

Circonscription : Calvados (4^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40162

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 juillet 2021](#), page 5467

Réponse publiée au JO le : [26 avril 2022](#), page 2735